

Regards sur Anjou

Vous avez des questions ?
Accueil, information et orientation 514 493-8000

Hommage à l'action bénévole angevine – édition 2011



Mise en candidature de nos bénévoles

Le comité de sélection Hommage à l'action bénévole angevine, édition 2011, demande de lui faire parvenir les noms de bénévoles s'étant particulièrement démarqués par leur engagement et leur apport au développement de notre arrondissement et de notre communauté. Ainsi, nous leur rendrons un vibrant hommage lors d'une soirée qui aura lieu en novembre prochain (sur invitation seulement).

Qui est visé par cet hommage?

Tout bénévole s'étant démarqué par un accomplissement, une implication exceptionnelle, ayant eu ou ayant toujours une vision de son action est visé par cet hommage.

Les catégories sont :

- Grand bénévole (bénévole depuis 15 ans et plus);
- Bénévole de soutien (bénévole depuis quatre ans et plus);
- Relève bénévole (bénévole depuis trois ans ou moins).

Les personnes ayant été honorées à titre de Grand bénévole ne sont plus admissibles.

Pour proposer un candidat

Toute personne qui souhaite proposer la candidature d'une ou de plusieurs personnes est priée de se procurer le formulaire approprié à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS) dont les bureaux sont situés au 7500 de l'avenue Goncourt (2^e étage). Les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au vendredi. Le formulaire est également disponible sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/anjou.

Les mises en candidature doivent parvenir à la DCSLDS au plus tard le 20 septembre 2011.

Renseignements supplémentaires : 514 493-8204.

Nouveau règlement

Adoption d'un nouveau règlement concernant les services de collectes

voir page 4

Message de Luis Miranda

« Rencontrons-nous
lors de la Journée
portes ouvertes du
samedi 10 septembre »



Revitalisation de la Place Chaumont

Au cœur de notre arrondissement, la Place Chaumont est en passe de devenir un carrefour naturel d'activités économiques, culturelles et sociales. Pour revitaliser le secteur et pour le rendre encore plus accueillant pour toute la famille, nous avons mis de l'avant un certain nombre de mesures : plantation de fleurs, installation de bancs de parc, aménagement d'un petit marché de fruits et de légumes en plein air, tenue d'une fête populaire, campagne de sensibilisation à la propreté des lieux, harmonisation de l'affichage, etc. Les gens du quartier seront fiers de ces aménagements qui contribuent à l'amélioration de leur qualité de vie, principalement pendant la belle saison.

La sixième édition de notre Journée portes ouvertes

Jeunes et moins jeunes, je vous invite tous personnellement à venir me rencontrer lors de la Journée portes ouvertes qui se tiendra le samedi 10 septembre dans le stationnement de la mairie d'arrondissement. Une foule d'activités sont prévues pour vous faire découvrir l'ensemble des services de proximité de votre arrondissement et le tout dans une ambiance de fête. Au menu, visite guidée de nos équipements et de nos installations, dont les camions de pompiers, épluchette de blé d'Inde, jeux de toutes sortes, spectacle familial et bien d'autres choses encore. C'est un rendez-vous!

N'oubliez pas que je suis toujours disponible pour échanger avec vous. Vous pouvez me joindre en composant le 514 493-8010.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville de Montréal

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication
Aline Boulé

Réalisation et conception graphique
Octane Stratégies

Impression
Communications QUADCOM inc.

Tirage
22700 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes (Médiaposte)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Copyright 2011 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou

7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 16 h 30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Urgence
911

Police
Poste de quartier 46
514 280-0146
Appels non urgents
514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

Vie municipale



Journée portes ouvertes de l'arrondissement d'Anjou

Le samedi 10 septembre de 10 h à 15 h

Pour une sixième année consécutive, l'arrondissement d'Anjou organise une journée portes ouvertes afin de permettre aux citoyennes et aux citoyens de se familiariser avec l'ensemble des services qui leur sont offerts et de se réunir dans une ambiance festive.

La journée se déroulera, beau temps, mauvais temps, dans l'aire de stationnement de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine et dans les édifices municipaux adjacents.

Les principaux partenaires de cette grande fête sont le poste de quartier 46 du Service de police de la Ville de Montréal et le Service de sécurité incendie de Montréal.

Programme de la journée

Déchiquetage de documents personnels

Des représentants de la compagnie SHRED-IT seront sur place pour vous permettre de faire déchieter gratuitement, en toute sécurité, vos documents personnels (rapport d'impôts, relevés bancaires, etc.). Il n'est pas nécessaire de retirer les agrafes et les trombones. Les documents récupérés seront recyclés.

Visites guidées

- du cabinet du maire à la mairie d'arrondissement
- de la caserne
- de la bibliothèque Jean-Corbeil et émission de la carte de citoyen sur preuve de résidence

Vente de livres d'occasion

À compter de 9 h 30 au sous-sol de la bibliothèque Jean-Corbeil (7500, avenue Goncourt)

Spectacle familial (6-12 ans)

Présentation de *Y a-t-il un shérif derrière le cactus?* à la section jeunesse de la bibliothèque Jean-Corbeil à 10 h

Visite commentée en autobus de l'arrondissement d'Anjou

Plusieurs départs sont prévus durant la journée.

Épluchette de blé d'Inde

De 11 h 30 à 13 h

Tournois de pétanque et de soccer

Patrouilleurs cavaliers du Service de police de la Ville de Montréal et leurs montures

Expositions

- de différents véhicules d'utilité publique (nacelle, souffleuse, balai mécanique, chasse-neige...)
- de véhicules de pompiers
- de véhicules de police

Kiosques d'information

- des services municipaux avec documentation sur les affaires publiques, la culture, les loisirs, l'aménagement urbain, l'horticulture, l'environnement (recyclage, compostage, bac roulant, etc.)
- de la police
- des pompiers

Atelier de maquillage, mascottes, structures gonflables, mur d'escalade, glissade géante, balade en train pour les enfants

Tirages de prix de participation

Le conseil d'arrondissement et tout le personnel vous souhaitent la plus cordiale bienvenue. Venez en famille.

Renseignements : 514 493-8000.

Maire suppléant d'arrondissement



M. Gilles Beaudry
conseiller d'arrondissement,
district Ouest

Nomination

Lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 juillet, M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, a été désigné maire suppléant d'arrondissement pour les mois de septembre, d'octobre, de novembre et de décembre 2011.

Venez rencontrer vos élus

Séance du conseil d'arrondissement

Prochaine séance ordinaire le mardi
13 septembre, à 19 h à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement.



Gilles Beaudry
Conseiller d'arrondissement
District Ouest

Andrée Hénault
Conseiller de ville pour
l'arrondissement d'Anjou

Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de ville

Paul-Yvon Perron
Conseiller d'arrondissement
District Est

Michelle Di Genova Zammit
Conseillère d'arrondissement
District Centre

Avis aux nouveaux résidents



Appelez-nous!

Si vous avez déménagé à Anjou entre octobre 2010 et aujourd'hui, appelez-nous ! Nous aimons accueillir les nouveaux résidents et nous encourageons l'esprit communautaire et familial. Nous vous ferons découvrir diverses facettes sur votre nouveau milieu de vie et vous présenterons les activités offertes par notre arrondissement.

Pour joindre l'arrondissement :

- téléphonez au 514 493-8000, Christine Haddad aura le plaisir de vous répondre;
- ou écrivez-nous au anjou@ville.montreal.qc.ca.

Dans l'attente de faire votre connaissance, nous vous souhaitons la bienvenue à Anjou!

Punaise de lit



Sacs en plastique disponibles pour matelas

L'agglomération de Montréal est aux prises, ces dernières années, avec une recrudescence de cas d'infestation de punaises de lit. L'arrondissement d'Anjou met à la disposition des citoyens dont le logement est infesté des sacs en plastique servant à recouvrir les matelas avant de s'en débarrasser. Ces sacs évitent la propagation des punaises de lit dans l'immeuble lors du transport.

Les sacs sont offerts sans frais. Il est possible de s'en procurer à l'édifice municipal du 7171, rue Bombardier et au bureau Accès Anjou situé au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine aux heures d'ouverture. Les Angevins et les Angevines sont invités à composer le 311 pour connaître les jours et les modalités entourant les collectes.

Pour en savoir davantage sur les punaises de lit et sur les façons de prévenir une infestation, consultez le site lespunaisesdelit.info.

Sécurité

Tournée de la brigade de l'avertisseur de fumée

Cet été encore, la brigade de l'avertisseur de fumée du Service de sécurité incendie de Montréal sillonne les rues de l'agglomération afin de promouvoir l'importance de cet appareil qui peut sauver bien des vies. Près d'une trentaine d'étudiants en sécurité incendie, futurs pompiers et agents de prévention, vérifient à domicile la présence et le fonctionnement des avertisseurs de fumée. Ils installent gratuitement une pile ou un avertisseur de fumée au lithium dans les logis où ils manquent. Profitez de leur expertise !

L'été dernier, les brigadiers ont réalisé plus de 800 vérifications dans l'arrondissement d'Anjou. Ils ont changé quelque 180 piles et installé 75 avertisseurs. Un bilan qui en dit long sur la pertinence de leur contribution.

Renseignements : 514 280-6884, bureau de prévention du Service de sécurité incendie de Montréal pour Anjou ou ville.montreal.qc.ca/sim.

Nouvelles publications



L'an dernier, le *Guide du citoyen de l'arrondissement d'Anjou* a été distribué à toutes les portes. Les nouveaux arrivants sont invités à s'en procurer un exemplaire au bureau Accès Anjou.

Nouvelle édition de la *Carte routière de l'arrondissement* disponible au même endroit.

Ces documents sont délivrés gratuitement sur demande ou peuvent être consultés sur Internet au ville.montreal.qc.ca/anjou.

Capsule verte

Gestion des matières résiduelles

Plan d'action local :
on va de l'avant !

Le conseil d'arrondissement a adopté, le 5 juillet dernier, lors d'une séance ordinaire, le *Plan d'action local de gestion des matières résiduelles 2010-2014* de l'arrondissement d'Anjou. Ce plan comporte des actions visant à atteindre les objectifs du *Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal (PDGMR)*. En ce sens, il contribue également à l'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* du gouvernement du Québec. L'ensemble des actions mentionnées dans ce plan vise la sensibilisation des citoyens, la réduction à la source, le réemploi, la récupération des matières recyclables, le compostage, etc.

Voici des exemples d'actions qui seront réalisées sur le territoire de l'arrondissement : présence lors d'événements comme les fêtes de quartier afin de transmettre de l'information; organisation de concours pour valoriser un comportement socialement responsable; réalisation de chroniques pour informer les employés des moyens de réduction à la source, etc.

Nouveaux règlements

De l'arrondissement

Le Règlement RCA 75 touche toutes les collectes

Lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 juin dernier, le conseil d'arrondissement a adopté le Règlement RCA 75 qui touche toutes les collectes de l'arrondissement (ordures ménagères, matières recyclables, résidus de construction, de rénovation, de démolition et objets encombrants, appareils issus des technologies de l'information et des communications, et résidus verts). Ce règlement est entré en vigueur le 14 juin 2011.

Il vise l'arrimage aux objectifs et aux actions du *Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal*. Les exigences relatives aux nouveaux bacs roulants utilisés pour les matières recyclables y sont également intégrées.

Voici quelques exemples d'articles tirés de ce règlement.

Dispositions générales applicables à toutes les collectes

Article 7

L'entreposage extérieur d'un contenant destiné à une collecte est autorisé uniquement dans les cours latérale ou arrière. Un tel contenant doit être muni d'un dispositif de fermeture hermétique. Il ne doit en aucun cas être visible de la voie publique.

Article 8

En vue des collectes, un contenant doit être déposé de façon ordonnée, les jours et selon les horaires déterminés de la manière suivante :

- 1° en bordure du trottoir, sans empiéter sur celui-ci et devant le bâtiment;
- 2° à un endroit où il ne peut entraver la circulation;

Collecte des matières recyclables

Article 27

En vue de la collecte, les matières recyclables doivent être disposées comme suit :

- 1° les cartons doivent être écrasés de façon à en réduire le volume;
- 2° les matières recyclables qui ne peuvent être placées dans un contenant conforme, notamment les boîtes de carton, doivent être attachées en ballots;
- 3° les emballages de verre, de métal et de plastique doivent être vidés de tout contenu, nettoyés, rincés et dépouillés de tout couvercle ou capsule.

Article 28

En vue de la collecte, il est interdit de déposer des matières recyclables dans un contenant autre que :

- 1° un bac roulant d'une capacité de 120 à 360 litres, fourni par l'arrondissement ou similaire à celui-ci;
- 2° un petit bac d'une capacité de 25 à 70 litres, fourni par l'arrondissement aux bâtiments de huit logements et moins, ou similaire à celui-ci;

Article 29

En vue de la collecte, les bacs roulants doivent être placés de façon à ce que les roues et la poignée soient orientées vers le bâtiment et à une distance d'au moins 15 cm du trottoir.

Pour obtenir plus d'informations à ce sujet, il est possible de contacter le bureau Accès Anjou au 514 493-8000.

De la Ville de Montréal

Protection des bâtiments contre les refoulements d'égout



La Ville de Montréal a adopté, ce printemps, un nouveau *Règlement sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout et inondations* qui est entré en vigueur dès le 1^{er} juillet 2011.

Ce règlement s'adresse à trois catégories de propriétés, soit :

- les bâtiments qui ont déjà subi un refoulement ou une inondation;
- les propriétés faisant l'objet de travaux de rénovation au sous-sol;
- et les nouvelles constructions.

Il vise notamment, à encadrer l'installation :

- de **clapets antiretour** (de type *normalement ouvert ou fermé* selon le cas) pour éviter les refoulements;
- d'une **fosse munie d'une pompe de renvoi** avec une sortie vers l'extérieur du bâtiment pour éviter les inondations.

Il distingue plusieurs cas :

- d'une part,
 - le « réseau **unitaire** », soit les propriétés où le même réseau d'égout reçoit aussi bien les eaux de ruissellement que les eaux usées;
 - le « réseau **séparatif** », soit les bâtiments qui comportent deux réseaux distincts, l'un pour les eaux usées domestiques et industrielles, l'autre pour les eaux pluviales;
- d'autre part, les maisons unifamiliales avec **toit en pente** ou tous les autres types de bâtiments avec **toit plat**.

La Ville a produit, de concert avec la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) et la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ), des dépliants visant à informer les citoyens des moyens de récupération des eaux de pluie et des outils de protection à mettre en place pour réduire le risque de refoulement et d'inondation dans leur bâtiment. Ces dépliants sont à votre disposition gratuitement, en français et en anglais, au bureau Accès Anjou, à l'édifice municipal du 7171, rue Bombardier et à la bibliothèque Jean-Corbeil.

Pour consulter le *Règlement sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout et inondations* ou pour obtenir plus d'information sur la récupération des eaux de pluie et la pose de clapets antiretour, il suffit de consulter le site Internet montreal.qc.ca/eaudemontreal.

Renseignements : 311, 514 493-8000 ou ville.montreal.qc.ca/eaudemontreal.

Matières recyclables



Le bac roulant, un jeu d'enfant

La première livraison du bac roulant de récupération de 360 litres a été effectuée avec succès en juin; toutefois, il n'est pas trop tard pour vous le procurer. Ce bac est distribué gratuitement aux résidents de huit logements et moins qui en font préalablement la demande en remplissant et en retournant le coupon-réponse conçu à cet effet (délai de deux à trois semaines pour le recevoir). En acceptant ce bac, les citoyens doivent toutefois s'assurer de pouvoir l'entreposer de façon à ce qu'il ne soit pas visible de la voie publique.

Renseignements : bureau Accès Anjou ou 311.

Rappel Collecte des résidus verts

La collecte des résidus verts reprend dès le mercredi 31 août pour se poursuivre tous les mercredis jusqu'au 9 novembre.

Nouvel agrandissement des Aliments Multibar inc.



Chef de file en matière de création et de fabrication de barres nutritives et de collations en Amérique du Nord, le fabricant, Les Aliments Multibar inc., agrandit à nouveau son usine située au 9000 et au 9100 boulevard des Sciences. Cette nouvelle phase d'expansion, vouée à assurer la croissance de sa part de marché et à répondre aux besoins de ses clients, représente un investissement de plus de 3,8 M\$.

La superficie des installations de fabrication et d'entreposage passera de 18 877 m² à plus de 20 000 m². Ces travaux seront admissibles, après obtention des permis municipaux requis, à l'exonération de l'augmentation de taxe foncière générale pendant cinq ans (moyennant un plafond et à

raison de 100 % les trois premières années, puis selon un pourcentage dégressif les deux années suivantes), dans le cadre du *Programme Réussir@Montréal-Industrie* de la Ville de Montréal.

« L'entreprise Les Aliments Multibar inc. est une société privée gérée par un consortium d'investisseurs. Depuis la fondation de l'entreprise à Anjou, en 1986, nous procédons régulièrement à des investissements stratégiques en recherche et développement et à l'augmentation de la capacité totale de fabrication de l'usine. Nous en sommes à notre 5^e phase d'expansion. La situation privilégiée dont nous profitons dans le parc d'affaires d'Anjou nous permet

d'envisager l'avenir avec confiance », de souligner le président de l'entreprise, M. Jean Filion.

La compagnie, qui emploie plus de 575 personnes, compte parmi son équipe des chercheurs, des diététiciens, des nutritionnistes, des chimistes en alimentation, des techniciens dans divers domaines, une équipe de soutien ainsi que des gestionnaires hautement qualifiés. Elle conçoit et produit une très grande variété de barres alimentaires tant pour une clientèle nationale et internationale que pour des agents de commercialisation et des distributeurs régionaux.

Avis public

Inspection des bornes d'incendie et eau rougeâtre

Du 1^{er} août au 2 septembre



Mandatée par l'arrondissement, la compagnie Aqua Data inc. effectue l'inspection des bornes d'incendie sur tout le territoire angevin, du lundi au vendredi, de 7 h à 16 h 30, afin de s'assurer de bien respecter les normes de sécurité en cas d'incendie.

Cette dernière pourrait occasionner des taches sur les tissus, toutefois elle ne représente aucun danger pour la santé. Nous vous conseillons donc d'effectuer le lavage de tissus et de la vaisselle en dehors des heures mentionnées ci-dessus.

Que faire en cas d'eau rouillée ?

L'arrondissement d'Anjou vous conseille d'ouvrir les robinets d'eau froide et de laisser couler jusqu'à ce que l'eau redevienne incolore. Le nettoyage des filtres sur les robinets pourrait également être à prévoir.

Comme il s'agit d'une opération d'envergure sur tout le territoire de l'arrondissement, il se peut que l'eau soit rouillée à divers intervalles. L'arrondissement d'Anjou s'excuse des inconvénients liés à ces travaux nécessaires au maintien de la qualité du service et vous remercie de votre compréhension.

En quoi consistent les travaux ?

Aqua Data vérifie le fonctionnement de la borne d'incendie, mesure la pression d'eau et détermine, s'il y a lieu, les priorités d'intervention. Ainsi, il peut y avoir de brèves coupures d'eau occasionnelles ou une baisse de pression d'eau accompagnée ou non d'une coloration rougeâtre (rouille).

Renseignements : 311 ou 514 493-8000.

Fête de la famille

La 8^e édition a connu un franc succès



Plus de 600 personnes ont participé, dans la bonne humeur, malgré le temps pluvieux, à la 8^e édition de la fête de la famille à Anjou qui s'est tenue, en mai dernier, dans le stationnement de la mairie d'arrondissement. Petits et grands ont apprécié les activités organisées à leur intention par l'arrondissement et par les organismes communautaires. Tous les participants ont eu bien du plaisir et se sont donné rendez-vous en 2012.

Spectacles

**Soirées-concert
avec
Anjou-Desjardins
saison 2011-2012**

Une saison riche en émotions

Découvrez différents styles de musique et des interprètes de qualité.

La saison 2011-2012 des Soirées-concert avec Anjou-Desjardins comprend huit concerts, jouant sur la gamme des émotions.

Les billets seront en vente à l'unité au coût de 10 \$ à compter du 2 août.

Au programme



Jeudi 6 octobre 2011

Brahms et Mozart,
parole et musique



Jeudi 23 février 2012

Oktoecho

Éponyme



Jeudi 27 octobre 2011

Ensemble Caprice

Salsa Baroque



Jeudi 22 mars 2012

Alex Bay

Ferland par la bouche
d'une femme



Jeudi 17 novembre 2011

Quatuor Alcan

Quatre cordes
sensibles



Jeudi 19 avril 2012

Duo Nona



Jeudi 8 décembre 2011

Cuivre en fête
et le Chœur Éolien



Jeudi 26 janvier 2012

Ensemble Qat

1938



Lieu : Église Jean XXIII
7101, avenue de l'Alsace.
Métro Radisson, autobus 44.
Heure des concerts : 19 h 30.
Les portes de l'église ouvrent à 18 h 45.

Renseignements : 514 493-8200



Desjardins
Caisse populaire d'Anjou



Activités dans les parcs



Dernier concert sur l'herbe

Avant le spectacle, entre 17 h à 19 h, venez manger un hot-dog avec nous et profiter du parc !

Le mercredi 10 août
au parc d'Antioche

à 17 h 30

Robert Prévost, le Chœur Éolien
et Marc-André Fortin

à 19 h

Wop Pow Wow



RBC Gestion de patrimoine
Présenté dans le cadre des Concerts
Campbell, grâce à la compagnie Trust Royal

Ce concert est présenté dans le cadre des Concerts Campbell, grâce à la Succession Charles S. Campbell

Pour tous, entrée libre. En cas de pluie,
le concert sera annulé.

Dernière fête de quartier de l'été

Le mercredi 17 août
au parc de Spalding

17 h

Activités familiales

19 h

Spectacle avec le groupe Gallant tu perds ton temps

En cas de pluie, cette fête de quartier
sera annulée.

Spectacle familial



Y a-t-il un shérif derrière le cactus?

Pour les 6-12 ans

Des Productions Flash Boum et Patatra

L'histoire se déroule au bon vieux temps des Cowboys. L'intrépide et courageuse Betty Sue nous entraîne dans l'une de ses palpitantes aventures. Cette fois-ci, sa tête est mise à prix ! Même Tacos,

son meilleur ami, s'en méfie... Mais qu'est-ce qui lui a pris de voler l'or de ses amis ? Évasion de prison, poursuite, duel, fourberie... Une histoire avec tous les ingrédients pour faire un bon western épicé... Attention, haut les mains ! Applaudis ! Viens avec ton chapeau de cow-boys !

Section jeunesse de la bibliothèque Jean-Corbeil

Le samedi 10 septembre, de 10 h à 11 h

Cette activité est organisée dans le cadre de la journée portes
ouvertes. Entrée libre.



Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt

Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est

Bibliothèques

Plaisir de lecture dans les parcs

Pour les 6 à 12 ans

Cherchez les grandes
couvertures et nos animatrices
dynamiques, chaque mardi, s'il
ne pleut pas, jusqu'au 16 août.

Parc de Peterborough – 13 h 30 à 15 h

Parc du Bocage – 15 h 30 à 17 h

La bibliothèque virtuelle

Qu'est-ce que c'est au juste? Une grandissante collection de ressources numériques et des services en ligne offerts par toutes les bibliothèques publiques de Montréal.

• nelligan.ville.montreal.qc.ca

Accéder à « mon dossier » grâce au catalogue Nelligan pour réserver des documents, consulter et renouveler vos emprunts, vérifier les frais éventuels, modifier vos informations personnelles ou votre mot de passe, constituer votre historique de lecture, créer des listes de vos coups de cœur ou encore de vos recherches favorites.

• bibliomontreal.com/rel

Découvrez le meilleur du Web, lisez des articles en ligne, jouez ou encore consultez les différentes bases de données.

• bibliomontreal.com/bibliojeunes

Un site conçu pour les jeunes qui les guide vers des ressources de qualité aussi amusantes qu'utiles pour l'école, pour satisfaire leur curiosité ou tout simplement pour jouer.